

CAP Métiers de la coiffure en 10 mois**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CMAR NOUVELLE-AQUITAINE -
SIÈGE
HENRY LUCIE
05.58.05.81.95
40-cfa-formation-continue@cma-
nouvelleaquitaine.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Élève sous statut scolaire**Sélection :**

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Non renseigné

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Le titulaire du CAP Coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. Le diplômé débute le plus souvent comme assistant dans un salon. Il peut également exercer dans un établissement de soins ou de cure.

Contenu et modalités d'organisation

Ce contenu de formation est organisé en 8 modules : - Module 1 : Le diagnostic (Elaborer un diagnostic C.1.1) - Module 2 : Le shampooing et le soin (Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire C.1.2) - Module 3 : La coloration (Réaliser des techniques de couleur C.1.3.2) - Module 4 : Les effets de couleurs (Réaliser des techniques de couleur C.1.3.2) - Module 5 : La mise en forme temporaire (Réaliser des techniques de forme et de coiffage C.1.3.3) - Module 6 : La mise en forme durable (Réaliser des techniques de forme et de coiffage C.1.3.3) - Module 7 : La coupe dame (Réaliser des techniques de coupe C.1.3.1) - Module 8 : La coupe homme (Réaliser des techniques de coupe C.1.3.1)

Durées de la formation *357h en cours du jour *945h en entreprise

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Modularisé

Validation(s) Visée(s)**CAP métiers de la coiffure - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)** Éligible au CPF**Et après ?****Suite de parcours**

Le titulaire du CAP Métiers de la Coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. MC COIFFURE

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00169631	du 05/10/2020 au 18/06/2021	(40)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES			 
00231963	du 20/09/2021 au 01/07/2022	(40)	CMAR NOUVELLE-AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES			 

00259851	du 12/09/2022 au 30/06/2023	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	  
00341065	du 04/09/2023 au 28/06/2024	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	Non éligible 
00341064	du 04/09/2023 au 28/06/2024	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	 
00422718	du 02/09/2024 au 27/06/2025	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	 
00422719	du 02/09/2024 au 27/06/2025	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	Non éligible 